Essai de propositon d'un texte pour le CER : « un regard sur la Margeride et ses paysages » par Noel Ducret

1) Préambule

A la retraite depuis 2009 je restaure une très vieille ferme à Peyre en Aubrac, et au sein du Collectif Terre de Peyre j'ai participé à l'opposition d'un projet éolien très près du Roc de Peyre, ce qui m'a obligé de réactiver mes connaissances professionnelles en tant qu'ancien charge de mission Sites et Paysages à la Diren Languedoc Roussillon ; à l'époque je m'étais surtout investi sur le classement des Gorges du Tarn et de la Jonte. De ce fait je connaissais surtout le sud de la Lozère, mais comme j'avais supervisé l'étude de l'atlas régional des paysages j'avais une connaissance de ce grand massif de la Margeride vu de Montpellier, l'atlas ayant pour mission de diagnostiquer les grands ensembles des unités paysagères sans cependant rentrer dans les détails des territoires.

J'ai alors été sollicité par les associations opposées au risque d'un mitage éolien de tout le massif et donc après avoir affiné mon regard sur la Terre de Peyre, je l'ai étendu à tout le massif.

Au cours de ces années de rencontres, d'enquêtes, j'ai constaté d'une part que les promoteurs, les services, avaient tendance à sous-estimer les enjeux de paysage du massif, et que les habitants avaient des difficultés à exprimer leurs perceptions des paysages de leur cadre de vie.

J'ai constaté un discours banalisant les enjeux du paysage ; il suffit de lire quelques extraits, soit de l'ADEME, soit des promoteurs pour se rendre compte qu'il est souvent utilisé la notion de subjectivité du paysage pour relativiser la prise en compte de nos espaces non protégés.

Une association m'a demandé de faire une intervention auprès du CER qui s'est tenu le 15.04.2026 pour présenter quelques documents et textes de référence et les enjeux de paysage du massif de la Margeride ; Le texte qui suit essaie de résumer les points essentiels de cette présentation.

Tout d'abord il est à rappeler qu'il existe de nombreux documents accessibles en bibliothèques ou sur les sites internet présentant l'histoire et les caractéristiques de la Lozère et du massif de la Margeride.

Je peux mettre à disposition une liste de ces documents.

2)Sur la subjectivité des paysages

Le paysage n'est pas subjectif comme le suggère certains ; si effectivement il y a une part de subjectivité dans la perception individuelle de chacun, le paysage lui, est une notion objective, s'appuyant sur des textes législatifs nationaux et européens, le réseau des acteurs du paysage, l'histoire des lieux, la construction culturelle progressive de la notion de paysage, l'analyse de la composition des territoires.

Sur les textes législatifs

Il est important de rappeler la loi paysage et la Convention Européenne :

- **La loi Paysage de 1993** est la première pierre du renforcement progressif de la loi pour protéger, gérer et aménager de manière qualitative tous les paysages, exceptionnels et du

quotidien ; elle a fait l'objet de compléments avec la loi de 2016 relative à la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages.

- **La convention européenne du paysage (année 2000)** prévoit que les Etats s'engagent « à reconnaître juridiquement le paysage en tant que composante essentielle du cadre de vie des populations, expression de la diversité de leur patrimoine commun culturel et naturel, et fondement de leur identité ».

Il s'en suivra tout un ensemble de textes d'application et de démarches relatives aux paysages : planification, protection, études, labels, atlas, changement des pratiques des acteurs, projets urbains, espaces publics, regroupement paysage et environnement, approche culturaliste.

Le texte extrait de la Convention précise les grands enjeux du paysage, et qu'elle s'applique aussi bien pour les espaces remarquables que pour les espaces du quotidien non protégés, ce qui est le cas pour nos espaces ruraux de montagne.

> *« … le paysage …participe de manière importante à l'intérêt général, sur les plans culturel, écologique, environnemental et social ;*
> *… représente une composante fondamentale du patrimoine culturel et naturel de l'Europe, contribuant à l'épanouissement des êtres humains et à la consolidation de l'identité européenne ;*
> *… constitue une composante essentielle du cadre de vie des êtres humains ;*
> *… est partout un élément important de la qualité de vie des populations : dans les milieux urbains et dans les campagnes, dans les territoires dégradés comme dans ceux de grande qualité, dans les espaces remarquables comme dans ceux du quotidien ;*
> *… est un élément essentiel du bien-être individuel et social…sa protection, sa gestion et son aménagement impliquent des droits et des responsabilités pour chacun. »*

Ces deux grands textes sont l'aboutissement en France d'une prise en compte historique de la problématique du paysage dans la gestion des territoires.Depuis la Renaissence le paysage c'est un sujet culturel, artistique, politique, professionnel, juridique, économique qui c'est concrétisé progressivement par l'instauration de textes pour la protection des sites classé et inscrits (1906-1930), et par l'émergence ensuite des grands textes actuels (loi paysage, loi Nature, loi Montagne, loi Littoral, convention européenne) plus l'ensemble des textes d'application, avec la mise en place des services de l'Etat (direction du ministère, DDT, DREAL, UDAP) d'associations spécifiques (CAUE, entente UNESCO) et des grands outils de planification et de gestion (SCOT, PLU, sites protégés,..), et un milieu professionnel (écoles, paysagistes, géographes, sociologues) ainsi qu'une bibliographie et une activité importante d'ingénierie, de programmes, et au bout d'activitées économiques et touristiques

Vous pouvez retrouver les grandes orientations du Ministère de la Transition écologique sur le site suivant :

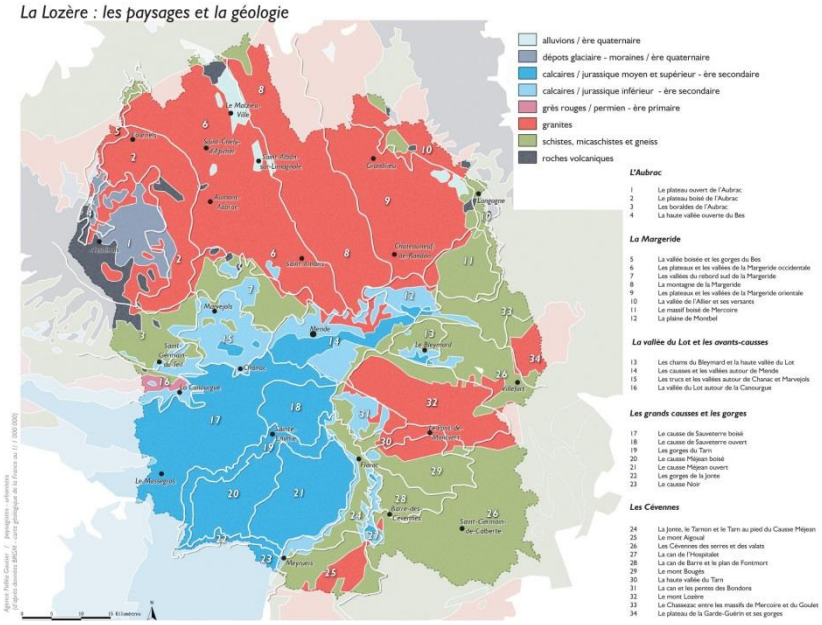
https://www.ecologie.gouv.fr/politiques-publiques/politique-du-paysage-france

On n'est donc pas dans le subjectif au sujet du paysage et le développement des points ci-dessus mériterait plusieurs conférences du CER. La perception individuelle des habitants sur leur paysage peut paraître parfois « subjective » car mal exprimée, mal structurée, mais c'est une insulte de dévaloriser un point de vue en le traitant de subjectif , car quand on prend le temps de discuter, de comprendre leurs mots, , certes parfois basiques, derrière il y a toute une histoire de vie et d'un fond socioculturel que Martin de La Soudière ethnologue et socioloque a très bien analysé dans ses séjours pluri-annuels sur la Margeride dans les années 70 avec une équipe pluridisciplinaire.

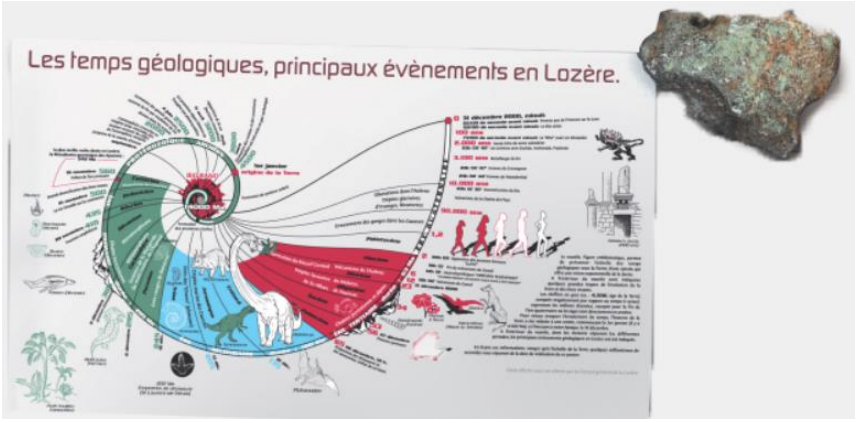
Et on peut objectiver l'analyse par tout un ensemble de démarche de recherche et d'analyse : cartographies existantes (cartes, photographies aériennes sur le site IGN), autres documents spécifiques (géologie, cartographies locales, itinéraires de randonnées, guides touristiques, etc), qu'il faut bien entendu accompagner par les approches paysagères et par des analyses de terrain. Le monde professionnel propose de nombreuses méthodologies et des guides de démarche paysagère

3.1) Documents d'analyse

Pour donner une exemple des documents utilisable dans l'analyse du paysage, nous joignons la carte géologique de la Lozère extraite de l'atlas régional des paysages ; une carte plus précise permettrait de voir que la Margeride est plus complexe que cette grande zone rouge granitique. Que ce soit par le secteur calcaire de la plaine de Montbel, le plateau de Lachamp, et bien d'autres, dont le grès rouge (arkose) de Saint Alban-sur-Limagnole. Autant de spécificités qui montrent cette complexité illustrant la diversité des paysages, la prégnance des toitures en lauzes, la qualité des constructions traditionnelles, de l'église de Saint Alban et même la statue de Sucellus au musée de Javols.

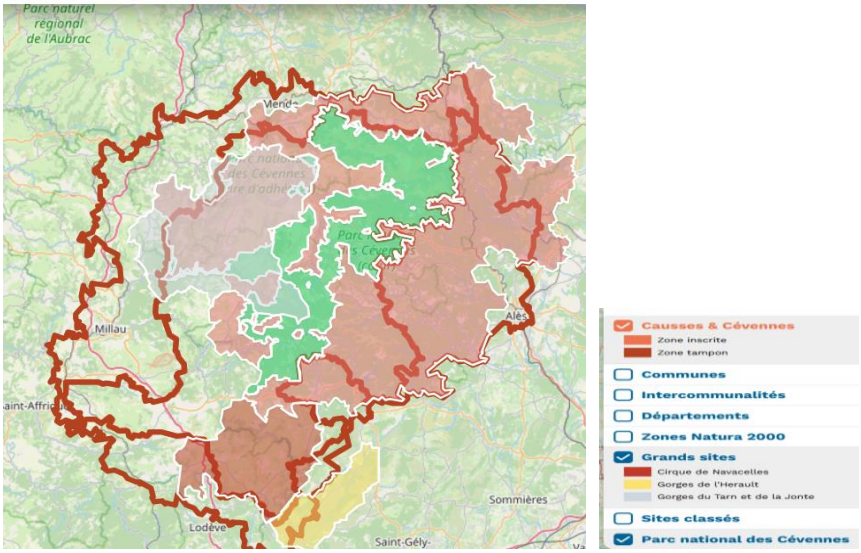


Pour comprendre cette richesse géologique une visite du géoscope sur l'aire d'arrêt de l'A75 s'impose.



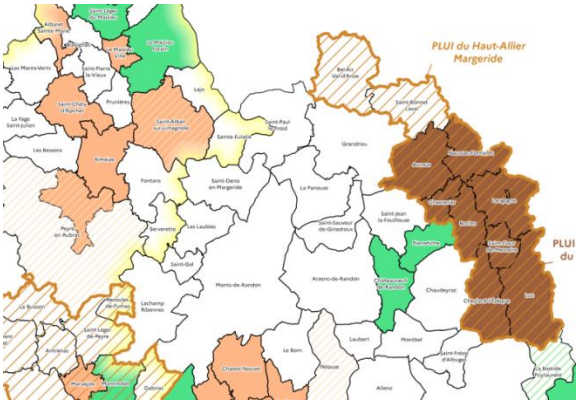
Mais il faut superposer tout un ensemble de document d'analyse (hydrographie, biodiversité, couvert végétal, urbanisation, patrimoine, réseaux, etc..

Quand on analyse la Lozère nous avons surtout des documents d'analyse et de protection sur le sud Causses Cévennes et Aubrac (voir PNC, inscription UNESCO, PNR). Le document ci-dessous est illustratif à ce sujet.



Sur ce secteur nous avons le PNC, le site inscrit UNESCO Causses Cévennes, le site classé des Gorges du Tarn et de la Jonte, le Grand Site National des Gorges du Tarn, une réserve internationale de ciels étoilés, des sites Oiseaux et Natura 2000, des ZNIEFF

Par contre sur la Margeride il existe moins de documents officiels d'études et de préservation ; une des explications, c'est le constat d'un territoire rural encore très identitaire mais peu soumis à des pressions d'artificialisation et d'urbanisation jusqu'à ce jour, et donc sans urgence d'outils de gestion. Les grands équipements comme les lacs de Charpal, et de Naussac sont du passé. Plus récemment L'A75 a été un grand équipement d'intérêt national réalisé avec une démarche paysagère exceptionnelle, le PNR Margeride a été abandonné, ce qui est significatif que d'un côté il a été priorisé une démarche qualitative de projet, et que pour le PNR l'absence de réel projet collectif, dont celui de la pérennité des paysages du massif n'a pas encore été une priorité.



Cet extrait de la cartographie des plans locaux d'urbanisme (PLU) en Lozère 2025 montre qu'une grande partie de la Margeride est peu couverte par des documents de planification.

La gestion des autorisations dans ce cas se réfère au règlement national d'urbanisme, et à la loi Montagne.

Aujourd'hui les documents de référence en matière de paysage sur la Margeride sont l'Atlas Régional des Paysages de 2005, la phase diagnostic de l'étude des sensibilités paysagères et naturalistes de la Lozère à l'éolien industriel 2013, l'étude analytique archi du CAUE.

http://paysages.languedoc-roussillon.developpement-durable.gouv.fr/

https://www.lozere.gouv.fr/content/download/21878/163574/file/Rapport+phase+I-2._chap1.pdf

https://www.les-caue-occitanie.fr/publication/etude-analytique-architecture-traditionnelle-en-lozere

On peut aussi retrouver des informations plus générales au sein du schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires (SRADDET) d'Occitanie et du schéma de cohérence écologique (SRCE) du Languedoc Roussillon ; et localement il est possible au travers des parties diagnostic des études d'impacts des projets éoliens, de retrouver des éléments d'analyse paysagère de territoire plus localisés, qui ensuite ne sont malheureusement guère pris en compte.

3.2) L'Atlas Régional des paysages

La page 26 de ma présentation au CER explique bien le contenu de cet Atlas, en ouvrant le site d'accès, aller directement sur la partie Lozère et prendre le temps de le parcourir, et même plusieurs fois ; il permet de mieux comprendre notre département. Il est intéressant de coupler cette lecture avec celle du livre de Félix Buffière « Ce temps rude Gévaudan »

L'atlas des paysages du Languedoc Roussillon

(sous google taper atlas paysage languedoc)



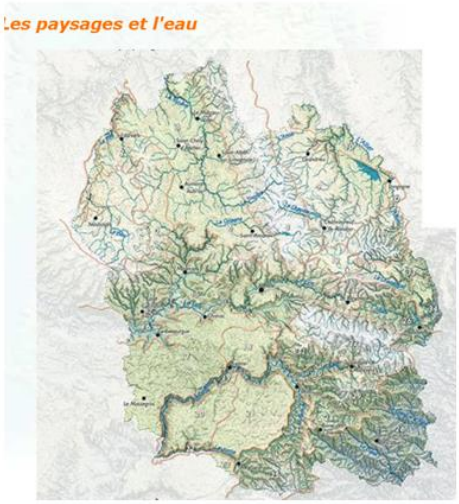
Une géologie complexe et 5 grands territoires paysagers :
- La Margeride
- Les Causses
- Les Cévennes
- L'Aubrac
- La Vallée du Lot

- Une approche nationale de connaissance
- Un diagnostic département par département suivi d'une synthèse régionale (5 départements)
- **Et par département 4 sous parties**
- -- l'analyse du fondement des paysages
- -- l'analyse de l'organisation des paysages
- -- la délimitation et le diagnostic des 34 unités paysagères
- -- la synthèse des enjeux

- **et une synthèse régionale**

15/04/2026 Noel Ducret 26

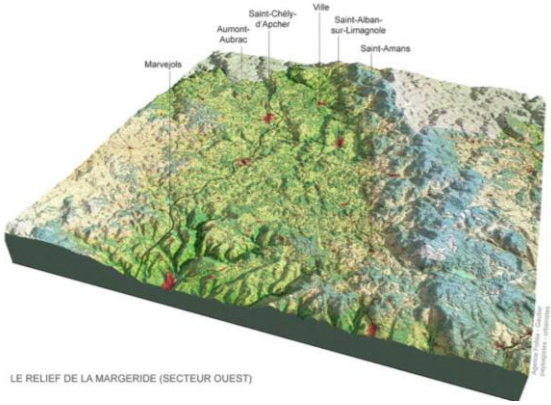
La page 28 présente la liste des fondements historiques, géographiques et culturelles



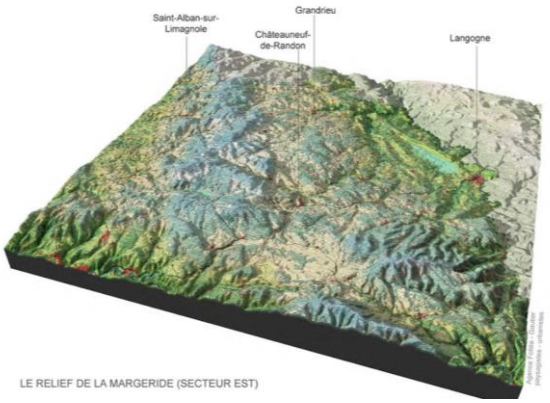
La Lozère pays des sources

- **I. Fondements géographiques et historiques**
- 1. Les paysages et les reliefs
- 2. Les paysages et la géologie
- 3. Les paysages et l'eau
- 4. Les paysages et la couverture végétale
- 5. Les paysages et l'espace agricole
- 6. Les paysages, l'urbanisation et les infrastructures
- 7. Les paysages et l'architecture
- **II/ Fondements culturels**
- 1. Les affreux pays, sauvages et incultes, des montagnes Lozériennes
- 2. La valeur des contrastes entre hauteurs incultes et vallées cultivées
- 3. La valeur des paysages travaillés par l'homme
- 4. La naissance du pittoresque et du tourisme
- 5. Les immensités Lozériennes, comme un océan
- 6. Une valeur paysagère liée à celle de l'écologie
- 7. Des paysages ouverts et perchés dans le ciel : la dimension mystique des paysages de Lozère
- 8. Les disgrâces de l'évolution contemporaine

Un massif avec une grande ligne de crête très structurante de l'ordre de 60 km séparant la partie occidentale de la partie orientale



LE RELIEF DE LA MARGERIDE (SECTEUR OUEST)



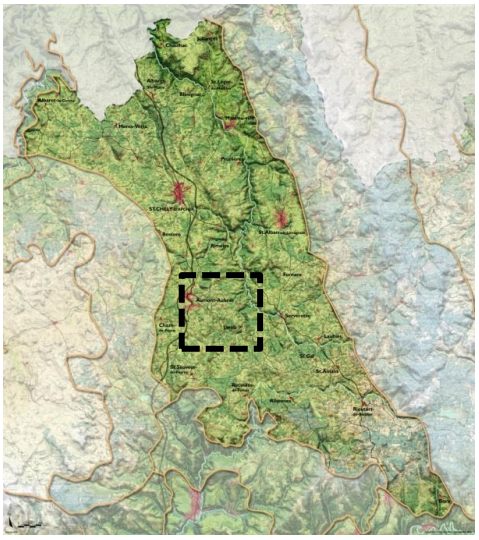
LE RELIEF DE LA MARGERIDE (SECTEUR EST)

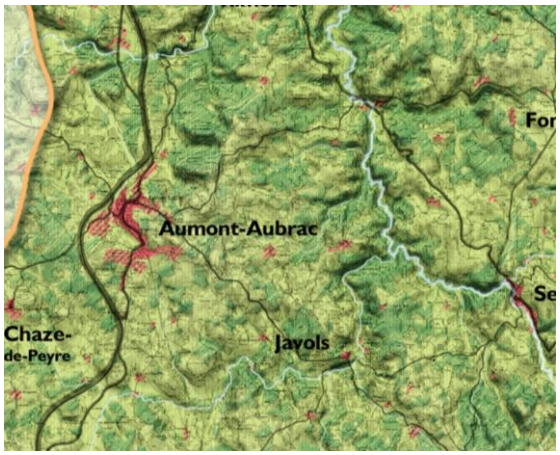
Un territoire de montagne fait d'un ensemble de collines qui vu de Montpellier ou de Toulouse pourrait paraître banal, mais qui en fait est beaucoup plus complexe à comprendre. L'atlas dans son diagnostic propose 8 unités paysagères différenciées par certains de leurs identifiants qu'il serait trop long à présenter au travers de ce court document.

--------- La Margeride
5. La vallée boisée et les gorges du Bès
6. Les plateaux et les vallées de la Margeride occidentale
7. Les vallées du rebord sud de la Margeride
8. La Montagne de la Margeride
9. Les plateaux et les vallées de la Margeride orientale
10. La vallée de l'Allier et ses versants
11. Le massif boisé de Mercoire
12. La plaine de Montbel

Ces unités nécessitent des analyses plus précises, par exemple celle des plateaux et vallées de la Margeride occidentale peut facilement être divisée en sous unités ; le territoire de la Terre de Peyre avec ses sites historiques Javols, le Roc de Peyre, le baou de l'Estival, le linéaire du Triboulin offre des séquences paysagères très différentes par rapport au secteur du Malzieu, de Saint Amant, Saint Chély, Saint Alban, et plus.

(voir ci-après)



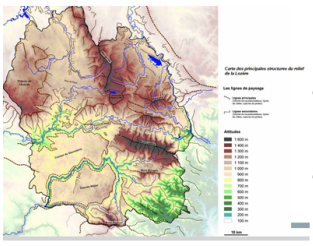


L'atlas est un document régional il n'avait pas vocation à préciser finement les caractéristiques locales, il soulève la qualité de ces grands espaces naturels, et de ces nombreux panoramas exceptionnels, tout en précisant la présence aussi d'une nature habitée avec une mosaïque d'espaces de boisements, de prés de fauches, de pâtures, qui se recoupent, se relient et créent de partout des micropaysages de grande qualité, un fond de vallon avec un ruisseau qui serpente, une ferme isolée bien exposée et accrochée dans la pente, des lisières aérées des boisements de pins sylvestre propices aux ballades spontanées, à la recherche de champignons, à l'abri des troupeaux, des bois de feuillus aux belles couleurs l'hiver.

En matière d'enjeux l'atlas a essentiellement soulevé les problématiques connues de l'époque, celles émergentes de la filière éolienne n'ont pas été traitées.

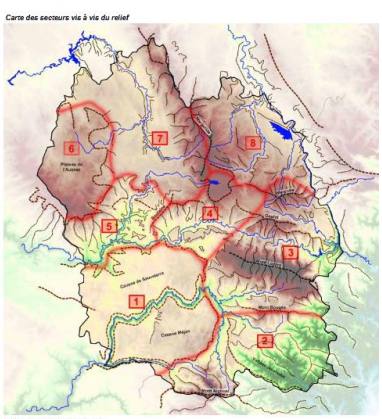
3.3) L'étude des sensibilités

L'étude des sensibilités paysagères et naturalistes de la Lozère à l'éolien industriel
(sous google taper étude sensibilités lozère éolien)



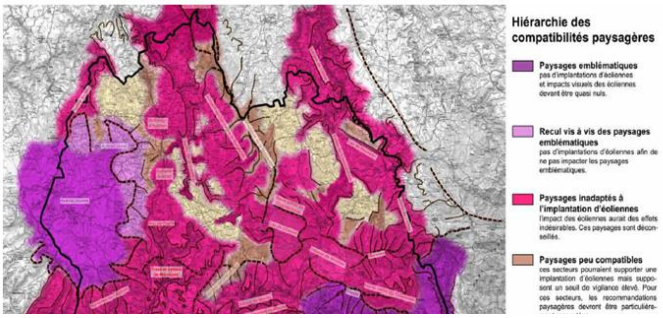
Les lignes dominantes du relief

- Face à la pression de l'éolien sur le nord Lozère, en DREAL (ex DIREN) le financement d'une étude a été programmé en 2009
- Une étude réalisée et validée entre 2010 et 2012 sous conduite DDT et DREAL et préfet
- La partie diagnostic est un complément de connaissance des sensibilités des grands paysages de Lozère par rapport à l'atlas régional des paysages.



Les secteurs d'étude 7 et 8 concernent la Margeride ; l'étude analysant la sensibilité visuelle de ces grandes machines porte sur l'analyse des grands points de visibilité en fonction du relief, des points hauts, des routes principales en balcon. Elle synthétise une cartographie des hiérarchies paysagères de la sensibilité à ces équipements.

Un extrait de la cartographie des hiérarchies paysagères



Une grande partie de la Margeride est en zone rouge au titre des impacts visuels ce qui est en cohérence avec la vision de l'Atlas où en fait en Margeride on voit de partout et tout se voit de partout. Cette étude cartographie les principaux grands points de vue stratégiques, les principaux points de vue routiers et le relief pour analyser par secteur les zones de sensibilité, mais en fait ces points sont plus nombreux quand on regarde le nombre de points hauts en Margeride Lozère, et la diversité des réseaux qui permettent des vues panoramiques de partout, sur toute la Margeride. Il se pose réellement des problématiques de sensibilité paysagère.

Truc de Fortunio, 1 550 mètres, Moure de la Gardille, 1 503 mètres,Mont Mouchet, 1 497 mètres, Montagne du Goulet, 1 497 mètres, Roc de Fenestre, 1 489 mètres, Puech David, 1 487 mètres, Peyre Plantade, 1 486 mètres, Truc de la Garde, 1 486 mètres, Montagne des Ducs, 1 447 mètres, Truc du Chapelat, 1 442 mètres, Mont Grand, 1 417 mètres ; Truc de Randon, 1 402 mètres, Truc de Montchabrier, 1 395 mètres

4) Les principaux identifiants du massif

Au vu des documents parcourus ci-dessus, mais aussi des nombreux documents des offices de tourisme, du département on peut qualifier la Massif de la Margeride qui n'est pas un espace banal par les identifiants suivants :

Des grands espaces et panoramas naturels

extrait volet paysager du projet éolien la Croix de Bor



Un massif très identitaire de la Lozère

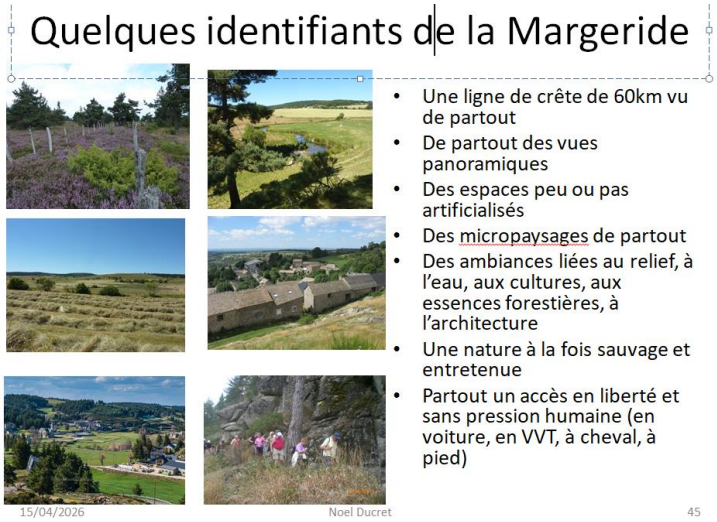


60km de ligne de crête vue de partout

Une nature habitée, tout reste à l'échelle humaine : le bâti, les parcelles, les boisements, les transitions, une harmonie sur l'ensemble du massif



5/04/2026 Noel Ducret 3



Et rappeler quelques lectures de l'atlas des paysages

- *La dimension mystique des paysages de Lozère : un espace fait de ciels autant que de terres*
- *Montagne de la Margeride, Aubrac, grands causses, Mont Lozère, Bougès, Aigoual : ce sont ces grandes étendues perchées qui font de la Lozère un pays de montagne : un pays d'altiplano, dont les paysages, largement tournés vers le ciel, sont empreints d'immensité.*
- *L'étendue, l'immensité : c'est peut-être là, la première des valeurs paysagères de la Lozère : un pays où l'on respire.*
- *le lac de Charpal sur le plateau du Roi, environné de forêts de résineux, évoque les grands paysages nordiques*
- *Le mouchetis de la Margeride, une mosaïque d'espaces qui se recoupent, se relient avec des lignes toujours souples ne brusquant pas le regard*

Et aussi rappeler que ces grands espaces et paysages sont générateurs d'émotions, de ressourcement et de bienêtre.

- **Plénitude et contemplation** : ils suscitent des émotions esthétiques et spirituelles (Luginbühl géographe 2001 ; Corbin historien, 1988).
- **Ressourcement psychologique** : ils offrent un contrepoint au monde urbain, générant calme et bien-être (Kaplan & Kaplan psychilogues, 1989).
- **Cadre symbolique** : leur simplicité et leur grandeur les rendent propices à la méditation et à l'imaginaire (Donadieu chercheur en sciences humaines, 2007).

5) Points complémentaires

un territoire avec une grande variété d'atouts patrimoniaux



Extrait d'une intervention devant le conseil départemental dans les années 2010





Cette qualité paysagère, ces grands espaces faciles d'accès, un maillage très dense de chemins de randonnées, de villages et de hameaux font que ce massif n'est pas un désert, et sont la base d'une économie touristique importante pour le département ; le bilan 2023 de Lozère Tourisme atteste cet enjeu sur la Margeride, point qui est à relier avec le classement du journal de Monde en 2020.



Si on y prend pas garde en quelques années le mitage de l'éolien industriel peut artificialiser totalement la crête de la Margeride

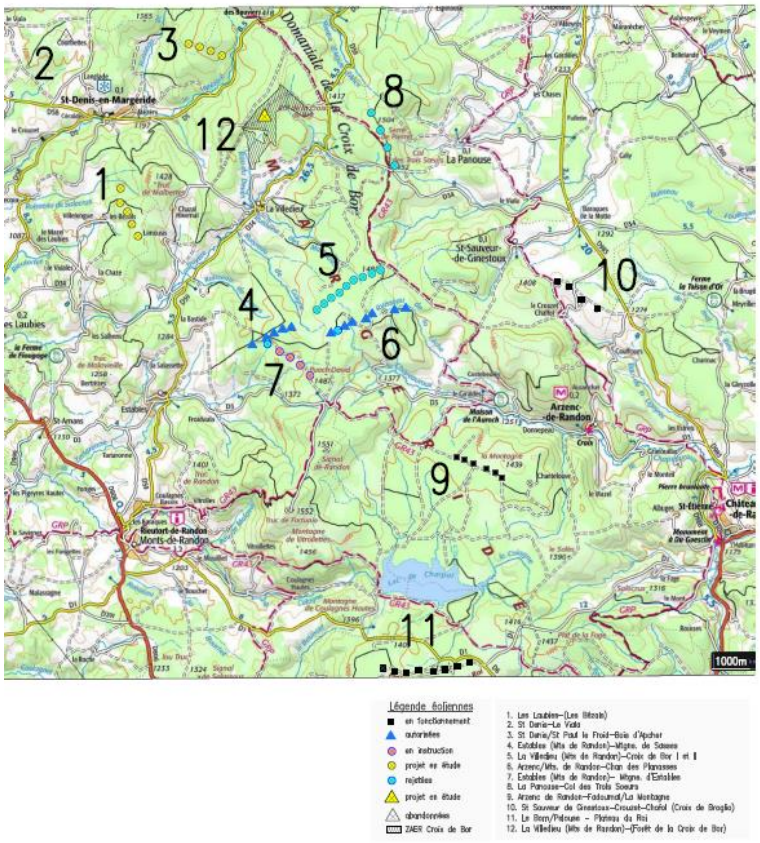
Sur le plateau de Charpal c'est déjà çà



Dans quelques années avec la pression des projets ci-dessous une négation de nos paysages emblématiques du nord Lozère est un risque important.

Margeride – carte IGN

Ech 1/100 000



Noel Ducret fait à Peyre en Aubrac le 31.10.2026